



76e session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, du 27 au 29 octobre 2026

Point 11 – Vers une stratégie et un plan d'action visant à lutter contre les maladies non transmissibles et à promouvoir le bien-être par la promotion de la santé dans la Région européenne de l'OMS (2028–2037)

Le Conseil International des Infirmières (CII), qui représente plus de 30 millions d'infirmières dans le monde, et le Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sages-femmes (EFNNMA), qui représente les professions infirmière et de sage-femme dans la Région européenne de l'OMS, saluent l'élaboration de cette stratégie et de ce plan d'action.

Des effectifs infirmiers et obstétricaux solides et bénéficiant d'un soutien adéquat sont indispensables pour lutter contre les maladies non transmissibles (MNT) et promouvoir la santé et le bien-être. Les infirmières, les infirmiers et les sages-femmes jouent un rôle central dans la promotion de la santé, la prévention, le dépistage, la détection précoce, la prise en charge des maladies chroniques et la continuité des soins. Leurs liens étroits avec les personnes, les familles et les communautés sont particulièrement importants auprès des populations mal desservies et dans les situations de crise.

Une prévention efficace des MNT exige également d'agir sur les déterminants sociaux et économiques de la santé, tout en garantissant des soins de santé primaires accessibles, intégrés et centrés sur la personne.

Le rapport du CII « *Soins infirmiers et soins de santé primaires : vers la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle* » met en évidence la contribution des modèles de soins dirigés par des infirmières et infirmiers et dispensés en équipe à l'amélioration de l'accès, de la continuité et de la qualité des soins. Les infirmières et infirmiers en pratique avancée ainsi que les infirmières et infirmiers praticiens peuvent renforcer davantage la prévention et la prise en charge des MNT, notamment dans les communautés rurales et défavorisées, à condition de pouvoir

EFNNMA

Rue saint Georges 32, 1050 Ixelles – Belgium

e-mail: efnnma@gmail.com – web: <https://efnnma.org>

ICN • CIE • CII

3, Place Jean Marteau, 1201 Geneva – Switzerland – Tel.: +41 22 908 01 00

Fax: +41 22 908 01 01 – e-mail: icn@icn.ch – web: www.icn.ch

exercer pleinement leurs compétences dans les limites de leur champ de pratique autorisé.

Toutefois, ces ambitions ne pourront se concrétiser sans des effectifs suffisants d'infirmières, d'infirmiers et de sages-femmes dûment formés, soutenus et dotés des moyens nécessaires.

Le CII et l'EFNNMA exhortent les États membres à :

1. investir dans des effectifs durables d'infirmières, d'infirmiers et de sages-femmes, notamment dans la formation, le recrutement, la fidélisation, la sécurité des niveaux de dotation et le développement professionnel, en particulier dans les soins de santé primaires et communautaires ;
2. accélérer la mise en œuvre des Orientations stratégiques mondiales de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux (2021-2025), dont l'application a été prolongée jusqu'en 2030, en mettant l'accent sur la formation, l'emploi, le leadership et la prestation de services ;
3. renforcer les modèles de soins dirigés par des infirmières et infirmiers ainsi que les modèles multidisciplinaires, afin de permettre aux infirmières, aux infirmiers et aux sages-femmes d'exercer pleinement leurs compétences dans les limites de leur champ de pratique, notamment en matière de prévention des MNT, d'intervention précoce et de prise en charge intégrée des maladies chroniques ;
4. garantir un leadership et une représentation significatifs des infirmières, des infirmiers et des sages-femmes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies nationales de lutte contre les MNT et de promotion de la santé, notamment par l'intermédiaire des responsables nationaux des soins infirmiers et obstétricaux et des associations professionnelles nationales ;
5. élargir l'accès équitable aux technologies numériques de santé, notamment à l'intelligence artificielle, à la télémédecine et aux dossiers médicaux électroniques ; doter les responsables des soins infirmiers et obstétricaux de ressources suffisantes pour conduire la transformation numérique ; et associer activement les professionnels de première ligne à la conception, à

EFNNMA

Rue saint Georges 32, 1050 Ixelles – Belgium

e-mail: efnnma@gmail.com – web: <https://efnnma.org>

ICN • CIE • CII

3, Place Jean Marteau, 1201 Geneva – Switzerland – Tel.: +41 22 908 01 00

Fax: +41 22 908 01 01 – e-mail: icn@icn.ch – web: www.icn.ch



la mise en œuvre et à l'évaluation des nouvelles technologies, afin d'en garantir la sécurité, l'efficacité et l'accessibilité équitable.

Investir dans les soins infirmiers et obstétricaux est indispensable pour bâtir des systèmes de santé résilients, améliorer la santé des populations, renforcer les économies et faire progresser l'équité en santé.

Le CII, ses associations nationales membres et l'EFNNMA se tiennent prêts à soutenir l'OMS et les États membres afin de traduire ces engagements en actions concrètes.

EFNNMA

Rue saint Georges 32, 1050 Ixelles – Belgium

e-mail: efnnma@gmail.com – web: <https://efnnma.org>

ICN • CIE • CII

3, Place Jean Marteau, 1201 Geneva – Switzerland – Tel.: +41 22 908 01 00

Fax: +41 22 908 01 01 – e-mail: icn@icn.ch – web: www.icn.ch